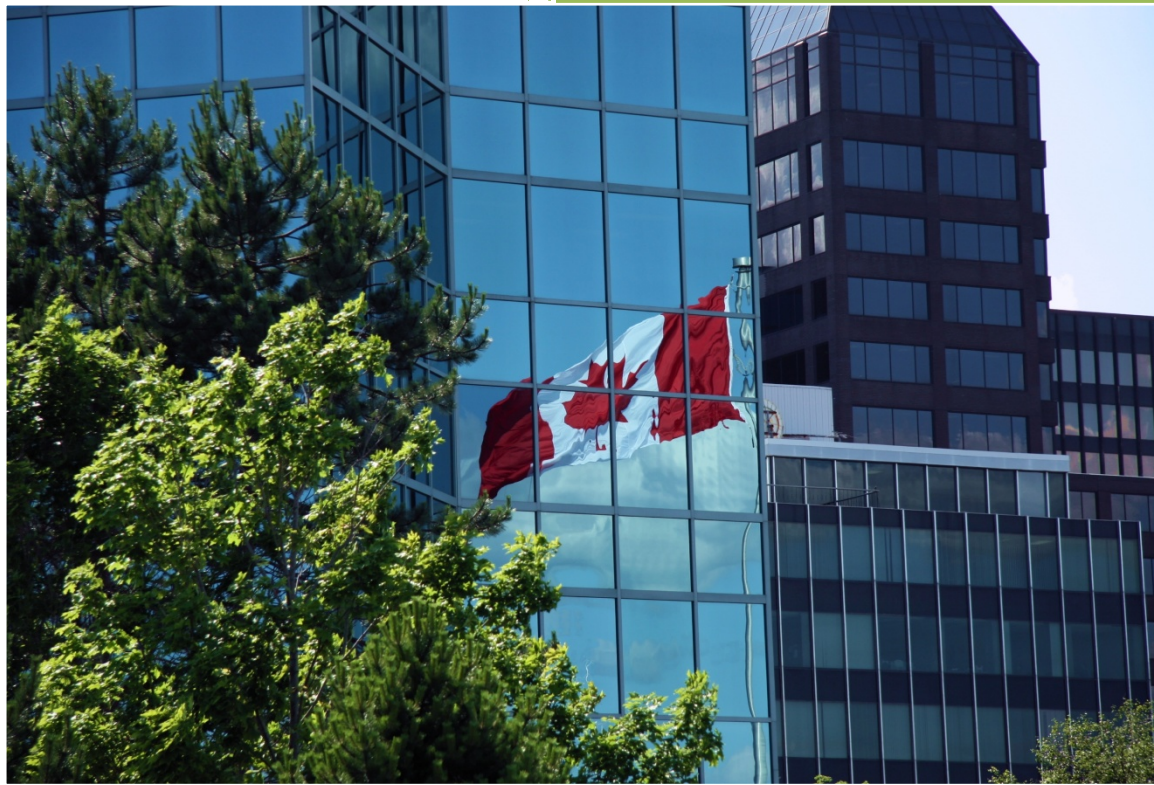


2013-2018

Stratégie canadienne sur la forêt urbaine



Stratégie canadienne sur la forêt urbaine
2013-2018

À titre d'organisme professionnel à but non lucratif qui s'engage à rendre les collectivités plus saines et plus vertes, Arbres Canada est le Secrétariat de la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine, du Réseau canadien de la forêt urbaine et de la Conférence canadienne sur la forêt urbaine. Depuis plus de 20 ans, Arbres Canada offre une expertise technique, de l'éducation, du financement et des ressources aux particuliers, groupes, gouvernements et entreprises. Arbres Canada a planté 80 millions d'arbres, verdi plus de 550 cours d'école, aidé plus de 350 collectivités avec leur programme de foresterie urbaine et collaboré à l'organisation de 10 conférences canadiennes sur la forêt urbaine. Visitez le site Web www.arbrescanada.ca pour en savoir plus.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine, visitez www.rcfu.ca.

Renseignements :

Adrina C. Bardekjian, MFC, PhD
Gestionnaire des programmes en foresterie urbaine
Arbres Canada
Courriel : abardekjian@arbrescanada.ca

Table des matières

1.0	Renseignements généraux	4
2.0	Définition de la foresterie urbaine	4
3.0	Les ressources sous pression.....	5
4.0	Réseau canadien de la forêt urbaine	7
4.1	Une vision fonctionnelle	7
4.2	Une mission fonctionnelle	7
4.3	Comité directeur du Réseau canadien de la forêt urbaine.....	7
4.4	Tâches principales du comité directeur.....	9
5.0	Pour une Stratégie canadienne sur la forêt urbaine	9
5.1	Groupe de travail 1 : Infrastructure nationale de la foresterie urbaine	10
5.2	Groupe de travail 2 : Communications et éducation du public	11
5.3	Groupe de travail 3 : Recherche	12
5.4	Groupe de travail 4 : Techniques et technologies pour planifier et gérer les forêts urbaines	12
5.5	Groupe de travail 5: Perfectionnement professionnel	13
Annexes : Tableaux des tâches des groupes de travail de la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine		
.....		15

1.0 Renseignements généraux

La Stratégie canadienne sur la forêt urbaine a été exprimée clairement pour la première fois en 2006 à titre d'initiative stratégique pour les professionnels canadiens de la foresterie urbaine, y compris les forestiers, les gestionnaires, les arboristes, les planificateurs, les travailleurs communautaires et les politiciens. Cette stratégie a coïncidé avec la Stratégie nationale sur la forêt du Canada (1988-2008) – une coalition du gouvernement, d'organismes non gouvernementaux et du secteur privé ayant comme but d'assurer le développement durable des forêts au Canada. La dernière version (2003-2008) de la Stratégie nationale sur la forêt comprenait une section sur les forêts urbaines.

Selon le recensement de 2011, 81,1 % des Canadiens vivent dans des zones urbaines¹. La forêt urbaine qui se trouve dans ces villes et villages ainsi que dans les environs offre plusieurs bienfaits, y compris la séquestration de polluants et particules atmosphériques gazeux, la conservation de l'énergie, la réduction des eaux de ruissellement, la protection contre le bruit, des habitats fauniques, une valeur accrue des propriétés, un plus beau paysage, un bien-être psychologique ainsi que des possibilités récréatives et éducatives. Ces bienfaits sont appréciés non seulement par les propriétaires des arbres et des forêts mais également par toute la collectivité. Bien que tout ceci s'applique définitivement aux forêts sauvages du Canada, les avantages associés à la forêt urbaine sont beaucoup plus dramatiques parce que les personnes qui en profitent vivent dans cette forêt.

2.0 Définition de la foresterie urbaine

Jorgensen² a défini la foresterie urbaine en 1974 comme « un secteur spécialisé des sciences forestières dont l'objectif est la culture et la gestion des arbres en vue d'assurer leur contribution actuelle et future au bien-être physiologique, social et économique de la société urbaine. Sont inclus dans cette contribution, les bienfaits environnementaux, les activités récréatives et les plaisirs que procurent les arbres ».

Deneke³ explique ce terme plus en détail :

« La foresterie urbaine est la planification, la plantation, la protection, l'entretien et le soin durables des arbres, des forêts, des espaces verts et des ressources connexes dans les villes et collectivités ainsi qu'en périphérie de celles-ci pour fournir aux gens des bienfaits associés à l'économie, à

¹ Selon Statistique Canada, « une région urbaine a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada ».

² Jorgensen, E. 1974. *Towards an urban forestry concept. Proceedings of the 10th Commonwealth Forestry Conference*. Ottawa, Canada; Service canadien des forêts.

³ Deneke, F. 1993. *Urban Forestry in North America: Towards a Global Ecosystem Perspective*. Pages 4-8. Dans G. Blouin et R. Comeau [éd.] Procès-verbal de la 1^{re} Conférence canadienne sur la forêt urbaine, 30 mai-2 juin 1993, Winnipeg (Manitoba). 151 pages.

l'environnement, à la société et à la santé publique. Cette définition comprend la préservation des arbres et de la couverture forestière alors que les populations s'étendent dans les zones rurales environnantes et la remise en valeur de secteurs vitaux du milieu urbain après les travaux de construction. L'expansion de l'interface entre les zones urbaines et rurales pose des inquiétudes en matière de santé et de sécurité de l'environnement et du public mais elle offre également des possibilités de former des liens éducatifs et environnementaux entre les résidents urbains et la nature. De plus, la foresterie urbaine communautaire comprend la promotion de la participation et de l'appui des citoyens pour investir dans des programmes permanents et à long terme de plantation, de protection et de soins des arbres. »

Cette deuxième définition respecte la définition originale de Jorgensen mais elle aide aussi à présenter plusieurs des aspects généraux de ce domaine qui sont fondamentaux à cette stratégie.

À partir de cette définition, le présent document décrit la forêt urbaine comme : les arbres, les forêts, les espaces verts et les éléments abiotiques, biotiques et culturels connexes qui se trouvent dans les zones allant du noyau urbain à la limite périurbaine.

3.0 Les ressources sous pression

Les arbres urbains existent dans un environnement fondamentalement difficile. Le manque d'espace de croissance terrestre et souterrain, les sols contaminés et compactés, l'utilisation de sels de déglacage et les dégâts physiques causés par le creusement de tranchées, les tondeuses à gazon, les activités de déneigement et les véhicules sont quelques-uns des facteurs qui empêchent la plupart des arbres urbains de réaliser leur plein potentiel génétique. En plus de contribuer directement au déclin des arbres, ces facteurs peuvent les rendre plus vulnérables aux maladies et aux insectes.

Un manque de diversité génétique et des pratiques de monoculture dans nos forêts urbaines sont également des facteurs qui limitent la réalisation du potentiel des arbres. Plusieurs forêts urbaines ont une surreprésentation de seulement quelques essences et la plupart de ces essences proviennent d'un matériel génétique identique en pépinière. Plusieurs régions du Canada, y compris les zones nordiques de la plupart des provinces, les provinces des Prairies et les territoires, connaissent des conditions climatiques rigoureuses qui limitent encore davantage la variété des essences d'arbres qui peuvent pousser et prospérer dans des milieux urbains. Cette base génétique étroite fait que nos forêts urbaines sont vulnérables aux insectes et aux maladies, spécialement aux infestations de ravageurs. La maladie hollandaise de l'orme est un bon exemple de ceci.

La maladie hollandaise de l'orme a été découverte dans l'Est du Canada dans les années 1940; elle a décimé 80 % des ormes à Toronto et 90 % des ormes à Montréal.⁴ Avec la propagation de cette maladie vers l'ouest, son impact sur les villes et villages dans les provinces des Prairies est encore plus grand que ce qui a été observé dans l'Est parce qu'il y a plus d'ormes dans ces collectivités. On pourrait même avancer que la perte d'ormes dans plusieurs villes nord-américaines est la crise qui a

⁴ Rioux, D. 2003. *Dutch elm disease in Canada: Distribution, impact on urban areas and research*. Service canadien des forêts. Ressources naturelles Canada.

commencé à sensibiliser le public à la forêt urbaine.

Au cours des années 1980, les municipalités ont tenté de remplacer l'orme par d'autres essences résistant bien aux conditions urbaines, y compris le frêne et, à un degré moins important, le micocoulier. Toutefois, l'agrile du frêne a récemment traversé la frontière du Michigan pour pénétrer en Ontario et s'installer dans plusieurs collectivités ontariennes et québécoises. Ceci démontre encore une fois le besoin d'une démarche nationale en matière d'intendance des forêts urbaines.

Les villes sont souvent le point d'entrée de la plupart des espèces nuisibles introduites, y compris le champignon causant la maladie hollandaise de l'orme, le longicorne asiatique, le longicorne brun de l'épinette, l'agrile du frêne, etc., surtout à la suite d'activités humaines. Les espèces végétales envahissantes qui menacent plusieurs écosystèmes forestiers finissent souvent par rejoindre les milieux naturels sauvages en se déplaçant dans les zones urbaines du pays. Pour cette raison, un programme efficace visant à éduquer le public ainsi qu'à surveiller et à contrôler les espèces envahissantes dans les forêts urbaines réduira leur impact à l'échelle locale mais aidera également à protéger les forêts sauvages. Il est avantageux de former des partenariats avec tous les paliers de gouvernement ainsi que les organismes à but non lucratif et les groupes communautaires pour accroître l'efficacité de ces programmes et partager les coûts, surtout dans le cas des programmes provinciaux et fédéraux qui manquent souvent de financement et de personnel.

L'expansion tentaculaire des villes se retrouve en bordure de presque toutes les collectivités canadiennes, qu'elles soient petites ou grosses. Avec l'augmentation du revenu disponible, beaucoup de gens décident de déménager dans un milieu plus rural. Cet exode érode souvent les aspects qui avaient attiré ces gens en premier lieu. Bien que les répercussions de plusieurs perturbations naturelles et anthropiques des forêts sauvages disparaissent assez rapidement, la plupart des aspects de l'urbanisation sont permanents ou persisteront pendant longtemps – certainement jusqu'à ce que les êtres humains cessent d'habiter ici. Les densités de population sont telles que même les loisirs posent des dangers aux forêts urbaines, que ce soit dans un parc urbain typique, un ravin ou des zones naturelles du paysage périurbain.

Au cours des dernières années, les incendies de forêt dans les zones urbaines/périurbaines de certaines collectivités ont fait des ravages. Les répercussions de ces incendies sur les forêts et les collectivités sont probablement le résultat d'une combinaison du climat changeant, des combustibles présents et du développement urbain en milieu sauvage.

Le changement de climat a des répercussions importantes sur les forêts urbaines, peut-être même encore plus que sur les forêts sauvages. Les températures plus chaudes, les conditions plus sèches et, ce qui est peut-être le plus important, les événements météorologiques extrêmes, comme les vents violents, les neiges abondantes et les tempêtes de glace, influent énormément sur les forêts urbaines.

D'autre part, les forêts urbaines sont vues par plusieurs comme un moyen de réduire certaines des répercussions du changement climatique. On examine de près présentement les effets de l'îlot thermique urbain sur la santé des êtres humains dans de gros centres canadiens. On a démontré que les taux de mortalité nocturne chez les êtres humains sont à la hausse pendant les périodes très chaudes. Le rôle des forêts urbaines dans la réduction des répercussions de l'îlot thermique urbain est bien reconnu. Dans son plan d'action sur les changements climatiques, le ministère de la Santé et des

Services sociaux du Québec a reconnu ce rôle et a annoncé un programme de subventions visant à aider les collectivités à contrer les effets de l'îlot thermique avec des activités de végétalisation. De plus, certaines maladies – comme les troubles respiratoires – sont plus fréquentes que par le passé. L'Ontario Medical Association (2000) estime que plus de 1 900 décès prématurés, 9 800 admissions à l'hôpital et 13 000 visites au service d'urgence chaque année peuvent être directement attribués à la pollution de l'air. Les arbres sont perçus par bien des gens comme pouvant aider à atténuer cette pollution.

4.0 Réseau canadien de la forêt urbaine

Le Réseau canadien de la forêt urbaine (RCFU) est un groupe d'action pancanadien représentant les forêts urbaines canadiennes. Le Réseau est formé de forestiers municipaux, d'organismes provinciaux et fédéraux axés sur l'environnement et les ressources naturelles, d'organismes professionnels, d'associations de gens d'affaires, d'établissements d'enseignement, d'organismes non gouvernementaux et de groupes communautaires. Le Réseau vise ce qui suit : ajouter de la valeur en aidant et en habilitant ceux qui s'impliquent dans la foresterie urbaine, rassembler ceux qui s'intéressent à la foresterie urbaine, faciliter le partage d'information sur la foresterie urbaine au Canada et sensibiliser davantage les gens aux problèmes urgents qui affectent les forêts urbaines. Arbres Canada est le Secrétariat du Réseau canadien de la forêt urbaine ainsi que de la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine et de la Conférence canadienne sur la forêt urbaine. Pour plus de renseignements à ce sujet, visitez www.arbrescanada.ca.

Le RCFU est guidé par un comité directeur national qui rend compte à ses membres lors d'une rencontre ayant lieu pendant la Conférence canadienne sur la forêt urbaine (CCFU) ainsi qu'avec des mises à jour sur la liste de diffusion RCFU et le site Web du Réseau. Le comité directeur national comprend des représentants de chacune des régions suivantes : Colombie-Britannique, Prairies, Ontario, Québec et Atlantique. Le Réseau guide le comité directeur pour faciliter la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine, ses cinq groupes de travail et leurs tâches respectives.

4.1 Une vision fonctionnelle

Notre vision pour les villes et les villages du Canada est un couvert forestier qui abrite et protège nos collectivités – un élément d'une infrastructure verte qui favorise un bon habitat, de l'air pur, de l'eau propre, une bonne qualité de vie et la prospérité économique.

4.2 Une mission fonctionnelle

Notre mission est de sensibiliser davantage les gens aux problèmes urgents que doivent affronter les forêts urbaines du Canada et de mobiliser un vaste réseau de particuliers et d'organismes canadiens intéressés à la foresterie urbaine pour favoriser la prise de mesures afin de traiter ces problèmes.

4.3 Comité directeur du Réseau canadien de la forêt urbaine

Les membres du comité directeur sont présentement les suivants :

Région de l'Atlantique : Heather Fraser, Moncton, Nouveau-Brunswick – coordonnatrice du programme sur les ressources naturelles pour la ville de Moncton. Heather travaille pour la ville de Moncton depuis le début des années 1990 et elle possède plus de 30 ans d'expérience en gestion forestière et protection des bassins versants. Heather a étudié au collège Sault en Ontario et possède un diplôme de technicienne forestière et de technologue en pêche et faune ainsi que plusieurs années de cours en gestion environnementale à Mount Allison in Sackville, Nouveau-Brunswick. Heather a utilisé ses connaissances pour élaborer des cours/programmes d'éducation en plein air pour les élèves de la maternelle à la 12^e année qui sont reliés directement au programme-cadre de sciences en classe. Heather siège à plusieurs comités locaux et au conseil d'administration de la Fundy Biosphere Reserve ainsi qu'au groupe de travail forestier SENB. Heather est en charge de la seule érablière municipale au Canada et offre un programme éducatif sur la valeur des érables pour Moncton et le reste du Nouveau-Brunswick.

Région du Québec : Pierre Jutras, Montréal, Québec – chercheur scientifique pour la ville de Montréal et professeur auxiliaire à l'université McGill. Pierre réalise des recherches importantes sur les arbres urbains et est un membre fondateur du RCFU.

Région de l'Ontario : Peter Wynnyczuk, Richmond Hill, Ontario – directeur exécutif de l'Ontario Urban Forest Council. Peter a joué plusieurs rôles dans le domaine de la foresterie urbaine depuis plus de 35 ans – d'arboriste à superviseur de la foresterie urbaine dans le secteur privé et municipal. Il a aidé à sensibiliser les gens aux arbres à l'échelon local et à améliorer ceux-ci dans le cadre de divers programmes. Peter participe à des activités pour accroître la sécurité et la sensibilisation dans le domaine professionnel de la foresterie urbaine en siégeant à plusieurs comités de foresterie urbaine. Récemment, Peter a eu l'honneur d'accepter le poste de directeur exécutif de l'Ontario Urban Forest Council pour aider à poursuivre les buts et objectifs de l'organisme fondé en 1963. Cette année, Peter a fondé P & A Urban Forestry Consulting Ltd. et est heureux de continuer à appuyer les arbres dans nos collectivités.

Région des Prairies/du Nord : Martha Barwinsky, M. Sc., arboriste agréée de l'ISA, Winnipeg, Manitoba – forestière urbaine. Martha a commencé à travailler pour la ville de Winnipeg il y a 10 ans en tant que superviseure de la foresterie urbaine et des opérations relatives à la maladie hollandaise de l'orme. Durant sa carrière en arboriculture et foresterie urbaine, Martha a également été une chercheuse et une instructrice en phytologie à l'université du Manitoba, une arboriste professionnelle et la directrice exécutive de la Coalition to Save the Elms (maintenant Trees Winnipeg) – un organisme communautaire sans but lucratif axé sur la foresterie urbaine dont le bureau principal est à Winnipeg.

Région de la Colombie-Britannique : Lanny Englund, M. Sc., biologiste professionnel inscrit, arboriste agréé de l'ISA, ville de Coquitlam, C.-B. Lanny est le gestionnaire de la foresterie urbaine pour la ville de Coquitlam. Il est un biologiste professionnel inscrit et un arboriste agréé avec 15 ans d'expérience dans le domaine de la foresterie urbaine – d'abord pour la ville de Surrey en 2000. Il possède beaucoup d'expérience en gestion des arbres individuels, gestion des forêts, remise en valeur de l'habitat et éducation environnementale. Lanny a participé à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives primées, y compris la stratégie de gestion des plantes envahissantes de la ville de Coquitlam et le plan de gestion des aires naturelles de la ville de Surrey. Lanny détient des diplômes

de premier cycle en biologie et sciences environnementales ainsi qu'une M. Sc. en environnement et gestion.

Coprésident : Michael Rosen, Ottawa, Ontario – président d'Arbres Canada. Michael est le président d'Arbres Canada et possède plus de 20 ans d'expérience dans son domaine. À titre de coordonnateur de l'intendance environnementale et de forestier pour le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, il s'est mérité le Prix Améthyste pour ses services, spécialement durant la tempête de verglas de 1998. Il a aidé à rédiger le document sur les forêts durables dans l'Ontario urbain et a géré les forêts de la région de York et du comté de Simcoe. Il a aidé la région de York à adopter son premier règlement sur la coupe des arbres au début des années 1990 et a écrit des articles sur la foresterie urbaine, les arbres et la gestion des terres forestières privées. Michael est un forestier professionnel inscrit en Ontario et un arboriste agréé. Michael est un membre fondateur du RCFU.

Coprésident : W. Andy Kenney, Ph. D., FPI, Toronto, Ontario – chargé de cours principal émérite, université de Toronto. Andy détient un B. Sc. F. de l'université Lakehead, une M. Sc. – agroforesterie de l'université de Guelph et un Ph. D. de la faculté de foresterie de l'université de Toronto. Il est un forestier professionnel inscrit auprès de l'Ontario Professional Foresters Association. Avant de prendre sa retraite en juillet 2012, Andy a été un chargé de cours principal à la faculté de foresterie pendant plus de 20 ans. Il a participé activement à l'élaboration de la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine et au RCFU. Il est un des membres du conseil d'administration d'Arbres Canada. Andy est un membre fondateur du RCFU.

Gestionnaire des programmes : Adrina Bardekjian, MFC, PhD, faculté des sciences environnementales de l'université York – gestionnaire des programmes en foresterie urbaine pour Arbres Canada, Ottawa, Ontario. La recherche d'Adrina examine l'écologie politique et la forêt urbaine. Son travail propose de nouvelles façons de repenser la praxis et les implications pour la planification et la visualisation stratégique nationale en visant des orientations plus durables, responsables et transdisciplinaires. Depuis 2005, Adrina s'implique activement dans la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine et le Réseau canadien de la forêt urbaine, et elle a collaboré avec divers organismes à la réalisation de plusieurs initiatives de foresterie urbaine.

4.4 Tâches principales du comité directeur

- Examiner et mettre à jour la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine
- Faciliter la mise en œuvre des tâches énumérées dans la stratégie
- Aider à guider la mise en œuvre d'un programme d'encouragement en collaboration avec Arbres Canada pour récompenser les municipalités qui démontrent des pratiques de gestion exemplaires en matière de foresterie urbaine
- Améliorer le dialogue avec les communautés municipales, y compris la Fédération canadienne des municipalités
- Communiquer activement avec les groupes de foresterie urbaine régionaux

5.0 Pour une Stratégie canadienne sur la forêt urbaine

Cette version de la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine est pour la période 2013-2018. Cinq groupes de travail ont été formés pour faciliter la mise en œuvre des tâches qui ont déjà été identifiées (voir les annexes) :

Groupe de travail 1 : Infrastructure nationale de la foresterie urbaine

Groupe de travail 2 : Communications et éducation du public

Groupe de travail 3 : Recherche

Groupe de travail 4 : Techniques et technologies pour planifier et gérer les forêts urbaines

Groupe de travail 5 : Perfectionnement professionnel

Chaque groupe de travail aura un chef de groupe qui fournira une orientation à l'équipe et communiquera avec le comité directeur du Réseau canadien de la forêt urbaine. Des groupes de travail supplémentaires pourront être formés plus tard si des problèmes urgents concernant les forêts urbaines canadiennes ne sont pas traités par les cinq groupes ci-dessus.

Chaque tâche a des objectifs précis, mesurables et réalisables avec des échéanciers bien identifiés. Des indicateurs du rendement seront utilisés pour mesurer les progrès ou l'achèvement réussi de chaque tâche identifiée.

Les groupes de travail seront chargés de recueillir les fonds nécessaires pour réaliser les tâches qui leur sont assignées. Les communications entre les groupes de travail seront essentielles pour assurer le succès de la stratégie.

Les tableaux des annexes résument chacun des groupes de travail, les tâches qui leur reviennent, les indicateurs du rendement et l'échéance (court, moyen, long terme). Voici les groupes de travail et leurs tâches :

5.1 Groupe de travail 1 : Infrastructure nationale de la foresterie urbaine

Chef : Michael Rosen, FPI – Président, Arbres Canada

Sauf le financement d'urgence fourni par le gouvernement fédéral et des organismes provinciaux en cas de crises particulières affectant les forêts urbaines canadiennes (comme le longicorne asiatique) et quelques programmes provinciaux mineurs, toute la planification et toutes les activités reliées aux forêts urbaines du Canada sont mises en œuvre entièrement par les municipalités. Ce groupe de travail aidera à mettre sur pied une infrastructure qui assure le traitement des problèmes auxquels les forêts urbaines canadiennes doivent faire face d'une manière stratégique et détaillée aux échelons national, provincial, municipal et communautaire.

Tâches

1.1 Mettre sur pied un organisme national axé sur la foresterie urbaine (Réseau canadien de la forêt urbaine) qui peut appuyer la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine. Le Réseau fonctionnera sur une base de chapitres régionaux financés localement, avec un comité directeur national.

1.2 Aider à assurer un engagement financier solide et permanent concernant l'aménagement et l'entretien des forêts urbaines.

1.3 Identifier les intervenants, y compris les groupes communautaires, les forestiers municipaux et les professionnels connexes.

1.4 Continuer à effectuer un sondage national sur les programmes de foresterie urbaine à l'échelon municipal – État des forêts urbaines municipales au Canada.

1.5 Formuler une vision commune de la foresterie urbaine avec des buts et objectifs correspondants.

1.6 Accroître la participation des gouvernements fédéral et provinciaux et de leurs organismes en matière de foresterie urbaine.

1.7 Encourager les organismes actuels (y compris les groupes communautaires, les organismes de foresterie, les organismes professionnels, etc.) à intégrer la foresterie urbaine à leur ordre du jour.

1.8 Inciter la Fédération canadienne des municipalités à communiquer avec les organismes municipaux, provinciaux et fédéraux pour les faire participer à la foresterie urbaine.

5.2 Groupe de travail 2 : Communications et éducation du public

Chef : Peter Wynnyczuk, Richmond Hill, Ontario – Directeur exécutif, Ontario Urban Forest Council

La collectivité s'intéresse à 100 % de la forêt urbaine. Ceci comprend les arbres dans chaque cour, sur les boulevards (qui appartiennent aux contribuables), sur les propriétés commerciales locales, etc. Les bienfaits fournis par la forêt urbaine profitent à toute la collectivité et non pas seulement aux propriétaires des arbres. Pour cette raison, une collectivité renseignée et motivée est essentielle pour mettre en œuvre un programme efficace de foresterie urbaine. Ce groupe de travail facilitera l'échange de renseignements entre les membres de la communauté forestière urbaine ainsi qu'avec les membres du grand public, les professionnels et organismes connexes et les décideurs.

Tâches

2.1 Identifier les auditoires cibles.

2.2 Dresser un plan de communication qui établit des démarches coordonnées pour promouvoir les concepts de la foresterie urbaine auprès de l'industrie, du gouvernement, des établissements d'enseignement et du public.

2.3 Créer des outils de communication pour diffuser le message.

2.4 Formuler une stratégie de financement pour appuyer le programme d'éducation du public.

2.5 Élaborer des troussees éducatives pour les politiciens, les médias, les écoles et les groupes communautaires.

2.6 Créer et maintenir un site Web pour le Réseau canadien de la forêt urbaine et la liste de diffusion CANUFNET.

5.3 Groupe de travail 3 : Recherche

Chef : Adrina Bardekjian, MFC, PhD – Gestionnaire des programmes en foresterie urbaine, Arbres Canada

Un programme de foresterie urbaine durable devrait se fonder sur les meilleures données scientifiques et sociologiques disponibles. Ceci vise la biologie et l'écologie ainsi que la sociologie, l'économie, les politiques et la gestion. La foresterie urbaine profite des initiatives de recherche actuelles dans ces domaines. Toutefois, la nature unique de la foresterie urbaine rend le transfert de certains concepts plus difficile. Par exemple, comment peut-on appliquer les résultats de certaines études écologiques sur les forêts sauvages au milieu urbain? Comment peut-on appliquer une théorie commerciale conventionnelle à une ressource fragmentée en lots urbains de 10 m? Il n'y a pas assez de recherches axées spécialement sur des problèmes de foresterie urbaine. Ce groupe de travail identifiera des besoins de recherche particuliers et facilitera la réalisation de ces recherches. Il examinera également les mesures qui permettront de disséminer les résultats de ces recherches à toutes les personnes concernées dans tous les domaines mentionnés.

Tâches

3.1 Effectuer un sondage et dresser un inventaire de la capacité de recherche se rapportant à la foresterie urbaine, y compris l'identification des mécanismes de prestation qui existent déjà ou qui devraient être mis en œuvre.

3.2 Évaluer les besoins et priorités de recherche à court et à long terme en matière de foresterie urbaine.

3.3 Former un réseau de personnes qui participent à des recherches sur la foresterie urbaine ou qui détiennent de l'expérience en la matière.

3.4 Établir un centre national et régional d'archives pour les données de recherches et les études de base en matière de foresterie urbaine.

3.5 Créer un centre national pour la recherche sur la foresterie urbaine, le développement, le transfert de la technologie et la collaboration internationale.

5.4 Groupe de travail 4 : Techniques et technologies pour planifier et gérer les forêts urbaines

Chef : Danijela Puric-Mladenovic, PhD – Professeure adjointe, Faculté de foresterie, université de Toronto

Les répercussions de l'expansion tentaculaire urbaine sur l'environnement et la qualité de vie des 80 % de Canadiens qui vivent en milieu urbain commencent à être vues comme non durables. De nouvelles démarches de planification de l'aménagement du territoire, comme la « croissance intelligente », sont un moyen d'essayer de répondre à ce manque de durabilité. Certaines versions de ces nouvelles démarches comprennent une reconnaissance plus poussée du rôle de l'environnement naturel et des espaces verts qui constituent un élément essentiel de collectivités durables et en santé. Toute vision renouvelée doit toutefois tenir compte de la foresterie urbaine à tous les niveaux, de l'arrière-cour et des boulevards jusqu'aux parcs et aux ravins, sans oublier les boisés périurbains. La conception, l'élaboration et l'utilisation de la plupart des échelons d'une infrastructure influenceront sur la capacité de la forêt urbaine de fonctionner en tant qu'écosystème et de fournir un approvisionnement durable de bienfaits écologiques et socioéconomiques à la société. De nouvelles technologies sont constamment élaborées pour rendre la planification et la gestion des forêts urbaines plus efficaces. Ceci comprend, par exemple, de nouvelles démarches concernant les inventaires, le système d'information géographique, la quantification des bienfaits fournis par la forêt urbaine, l'évaluation et la suppression des risques pour les arbres, les soins pour assurer la santé des plantes, la planification, les règlements municipaux sur les arbres et la modélisation. Ce groupe de travail facilitera l'identification de ces techniques et technologies, et aidera les municipalités, les groupes et les particuliers à adopter (et à adapter) celles-ci pour assurer un approvisionnement durable de bienfaits écologiques, économiques et sociaux offerts par les forêts urbaines canadiennes. Cet objectif vise à encourager une planification interdisciplinaire se fondant sur une compréhension judicieuse des attributs et fonctions écologiques en milieu urbain.

Tâches

- 4.1 Élaborer un ensemble standard de critères et d'indicateurs pour surveiller les progrès réalisés; ces normes seront fondées sur des critères et indicateurs actuels provenant d'autres compétences territoriales et seront adaptées aux conditions canadiennes de la foresterie urbaine
- 4.2 Réaliser une analyse de carence des pratiques de gestion optimales de la forêt urbaine.
- 4.3 Élaborer un ensemble complet de pratiques de gestion optimales pour la foresterie urbaine qui tiennent compte des conditions canadiennes.
- 4.4 Élaborer un processus pour faire participer les groupes communautaires à la planification et à la gestion des forêts urbaines.

5.5 Groupe de travail 5: Perfectionnement professionnel

Chef : Andy Kenney, Ph. D., FPI – Chargé de cours principal émérite, université de Toronto

Avec l'expansion des connaissances, des intervenants et des lieux liés à la foresterie urbaine, nous aurons besoin de beaucoup plus de personnes bien formées dans les secteurs privé et public. Cette formation comprendra une éducation permanente offerte par les collèges et universités. Présentement, les possibilités de formation structurée dans ce domaine sont limitées au Canada (spécialement dans le domaine de la foresterie urbaine). Dans certaines compétences territoriales, les

possibilités décroissent. Une formation offerte aux gens qui ne sont pas directement impliqués dans les domaines de l'arboriculture et de la foresterie urbaine (comme les planificateurs, les ingénieurs, etc.) serait également un atout pour la foresterie urbaine. Ce groupe de travail facilitera le développement et le perfectionnement d'une main-d'œuvre bien formée dans le domaine de la foresterie urbaine ainsi que de professionnels connexes aux échelons national, provincial et municipal.

Tâches

5.1 Évaluer les niveaux actuels de formation structurée et informelle en matière de foresterie urbaine à l'échelle du pays et encourager l'inclusion de cours sur la foresterie urbaine.

5.2 Élaborer un programme d'études au palier postsecondaire et encourager son adoption par les établissements d'enseignement.

5.3 Encourager, promouvoir et relier les programmes d'éducation permanente qui englobent la foresterie urbaine.

Annexes : Tableaux des tâches des groupes de travail de la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine

Annexe I : Tableau des tâches pour le groupe de travail 1 : Infrastructure nationale de la foresterie urbaine

Annexe II : Tableau des tâches du groupe de travail 2 : Communications et éducation du public

Annexe III : Tableau des tâches du groupe de travail 3 : Recherche

Annexe IV : Tableau des tâches du groupe de travail 4 : Techniques et technologies pour planifier et gérer les forêts urbaines

Annexe V : Tableau des tâches du groupe de travail 5 : Perfectionnement professionnel

Annexe IV : Tableau des tâches du groupe de travail 4 : Techniques et technologies pour planifier et gérer les forêts urbaines

Chef : Danijela Puric-Mladenovic, PhD – Professeure adjointe, Faculté de foresterie, université de Toronto

	N° de la tâche	Description de la tâche	Indicateur du rendement	Échéance (terme)	Chef	Statut	Progrès
Groupe de travail 4 : Techniques et technologies pour planifier et gérer les forêts urbaines	4.1	Élaborer un ensemble standard de critères et d'indicateurs pour surveiller les progrès réalisés; ces normes seront fondées sur des critères et indicateurs actuels provenant d'autres compétences territoriales et seront adaptées aux conditions canadiennes de la foresterie urbaine	Un rapport indiquant les critères et les indicateurs de la foresterie urbaine durable est produit et accepté par le RCFU (oui/non).	Moyen	W.A. Kenney	Terminé	Kenney, W.A., van Wassenaeer, P. et Satel, A. (2011). « Criteria and Indicators for Strategic Urban Forest Planning and Management ». <i>Arboriculture & Urban Forestry</i> . 37(3) : 108–117.
	4.2	Réaliser une analyse de carence des pratiques de gestion optimales de la forêt urbaine.	Une analyse de carence des pratiques de gestion optimales de la forêt urbaine a été réalisée (oui/non).	Court	D. Puric-Mladenovic		
	4.3	Élaborer un ensemble complet de pratiques de gestion optimales pour la foresterie urbaine qui tiennent compte des conditions canadiennes.	Nombre de pratiques de gestion optimales de la forêt urbaine élaborées pour combler les carences indiquées dans 4.2.	Moyen	A. Bardekjian	Terminé – Mises à jour requises	Bardekjian, A. (2006). <u>Recueil des meilleures pratiques de gestion des forêts urbaines canadiennes</u> . Exécuté par Arbres Canada sur demande de Ressources naturelles Canada
	4.4	Élaborer un processus pour faire participer les groupes communautaires à la planification et à la gestion des forêts urbaines.	Une stratégie pour faire participer les groupes communautaires à la planification et à la gestion de la foresterie urbaine a été formulée (oui/non).	Moyen	D. Puric-Mladenovic		

Annexe V : Tableau des tâches du groupe de travail 5 : Perfectionnement professionnel

Chef : Andy Kenney, Ph. D., FPI – Chargé de cours principal émérite, université de Toronto

	N° de la tâche	Description de la tâche	Indicateur du rendement	Échéance (terme)	Chef	Statut	Progrès
Groupe de travail 5 : Perfectionnement professionnel	5.1	Évaluer les niveaux actuels de formation structurée et informelle en matière de foresterie urbaine à l'échelle du pays et encourager l'inclusion de cours sur la foresterie urbaine.	Un rapport indiquant le niveau de formation structurée et informelle en matière de foresterie urbaine a été préparé (oui/non).	Moyen	W.A. Kenney et A. Bardekjian		
	5.2	Élaborer un programme d'études au palier postsecondaire et encourager son adoption par les établissements d'enseignement.	Une ébauche de programme d'études a été élaborée en consultation avec les personnes intéressées et les établissements d'enseignement (oui/non).	Court	W.A. Kenney et Arbres Canada	En cours	Ébauche de programme pour un étudiant spécialisé en foresterie urbaine de l'université de Toronto préparée par W.A. Kenney
	5.3	Encourager, promouvoir et relier les programmes d'éducation permanente qui englobent la foresterie urbaine.		Long	W.A. Kenney, A. Bardekjian, et Arbres Canada	En cours	Le comité sur la foresterie urbaine de l'OPFA élabore un ensemble proposé de compétences en foresterie urbaine